



Mon bailleur veut visiter mon domicile

Par **Titilili**, le **05/04/2024** à **20:47**

Bonjour

Je souhaite savoir si mon bailleur de logement social à le droit de m'obliger à le faire rentrer chez moi pour qu'il constate si des travaux doivent être fait dans mon logement, voir l'état de mon appartement.

Suite à une inscription pour une nouvelle demande d'appartement sur le site A'lyn .

Pour l'instant moi je n ai rien visité je n ai rien accepté.

Elle veut venir ce lundi ou vendredi mais moi je ne peux pas être là pendant c est 2 semaines.

En plus elle me prend au dépourvu.

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **05/04/2024** à **21:32**

Bonjour,

Je ne vois pas le rapport entre votre demande d'un autre logement et la visite du bailleur.

Si vous n'avez besoin d'aucun travaux à la charge du bailleur, et que vous n'avez pas donné ou reçu de congé, vous pouvez refuser sa visite.

Dites lui poliment "non merci, je n'ai besoin de rien".

Par **Titilili**, le **06/04/2024** à **00:51**

Merci pour votre réponse, je n ai donné aucun congé je ne sais même pas comment ils sont au courant.

Elle était très insistante, elle ne me laisse pas le choix et rappel lundi. Je ne savais pas trop mes droits sur ça, c est pourquoi je suis venue chercher de l aide.

Merci encore

Par **Visiteur**, le **06/04/2024** à **08:20**

Article 6 de la loi 89-462

[quote]

Le bailleur est obligé :

b) D'assurer au locataire la jouissance paisible du logement

[/quote]

Par **Pierrepaulejean**, le **06/04/2024** à **09:24**

bonjour

avec vous demandé un échange de logement ?